



Appel à candidatures pour l'accueil de la 5^e édition de la Conférence mondiale sur le cacao en 2020

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) lance le présent appel à candidatures pour l'accueil de la 5^e édition de la Conférence mondiale du cacao au premier semestre de l'année 2020, à une date à déterminer.

La Conférence mondiale sur le cacao est la plus grande rencontre mondiale du secteur, réunissant des responsables gouvernementaux, des négociants et des industriels, la société civile et des ONG pour débattre et traiter des problèmes actuels concernant la production, le commerce, la transformation et la commercialisation de cacao et de ses produits, y compris le chocolat. Cet événement bisannuel s'est déroulé successivement à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en novembre 2012, à Amsterdam, aux Pays-Bas, en juin 2014, à Bávaro, en République dominicaine, en mai 2016, et à Berlin, en Allemagne, en avril 2018.

Plusieurs candidatures ont déjà été reçues officiellement pour accueillir l'événement, mais nous souhaitons demander à tous les candidats d'élaborer un dossier répondant aux critères suivants. La priorité sera accordée aux candidatures officielles de pays exportateurs asiatiques Membres de l'ICCO.

1. **LA CONFÉRENCE** : la Conférence rassemble un public de très haut niveau provenant de l'ensemble du secteur cacaoyer, y compris des ministres de nations productrices et consommatrices, des dirigeants et cadres supérieurs d'entreprises et des experts réputés du secteur. De plus, les cacaoculteurs eux-mêmes y prennent part, en représentation de toutes les principales régions cacaoyères.

Il est actuellement prévu que cette Conférence de quatre jours réunira en 2020 quelque 1 500 délégués et comprendra des séances plénières et de multiples séances d'atelier parallèles. En conséquence, les locaux accueillant l'événement devront comprendre au moins un auditorium d'une capacité de 1 500 personnes, ainsi que quatre (4) salles de réunion proches d'une capacité de 200 à 400 personnes. En raison du caractère international de la Conférence, toutes les salles prévues devront être équipées de quatre (4) cabines de traduction insonorisées ou bien disposer de l'espace nécessaire à l'intérieur de la salle pour installer ces cabines sans réduire la capacité indiquée.

Plusieurs autres salles proches seront également nécessaires pour accueillir le bureau de l'organisation / Secrétariat, le bureau du Directeur exécutif, le salon VIP des conférenciers, la salle de préparation des conférenciers, la salle de presse, etc. Nous estimons actuellement qu'un minimum de six (6) salles de dimensions variables seront nécessaires à cet effet.

2. **LE SALON** : un Salon contigu à la Conférence est également prévu, sur un espace pouvant loger jusqu'à 100 stands de 3 m x 3 m (9 m²). Cela exige donc une ou plusieurs autres grandes salles proches de la Conférence mais séparées de celle-ci par au moins un mur insonorisé.

3. **RESTAURATION** : les déjeuners doivent être fournis à tous les délégués présents à la Conférence et devront donc être servis, probablement sous forme de buffet, dans une ou plusieurs salles proches dotées d'un nombre de places assises pouvant être augmenté. Ces salles ou d'autres espaces pourront être utilisés pour les pauses cacao, en milieu de matinée et d'après-midi, durant lesquelles du cacao, du café et du thé seront servis aux délégués.
4. **DÎNER DE GALA** : un dîner officiel de la Conférence aura lieu, normalement à un endroit approprié en dehors du lieu de conférence (avec service de transport). Nous estimons que le nombre de convives sera d'environ 600 délégués.
5. **HÉBERGEMENT** : nous souhaitons qu'il soit possible de réserver un nombre de chambres appropriés dans un éventail d'hôtels d'une catégorie de trois à cinq étoiles, proches du lieu de conférence. Ces chambres seront proposées aux délégués inscrits à des tarifs préférentiels.
6. **ACCESSIBILITÉ PAR AVION** : du fait que de nombreux délégués internationaux prennent part à la Conférence, il est également nécessaire que le lieu de conférence soit desservi par un aéroport international proche, ou du moins par un aéroport national facilement accessible ayant de bonnes liaisons avec des vols internationaux, en particulier en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
7. **PARTICIPATION LOCALE, RÉGIONALE ET NATIONALE** : il est essentiel que le dossier de candidature fasse apparaître le soutien des pouvoirs publics (au niveau local, régional ou national) et/ou du secteur cacaoyer (associations sectorielles ou groupements plutôt que des entreprises individuelles). Ce soutien devra prendre la forme d'une contribution financière significative au budget général de la Conférence, d'une contribution substantielle en nature ou de la prise en charge d'une partie des frais de déroulement de la Conférence (ex. location des salles, subventions aux délégués ne pouvant pas payer les frais de participation, dîner de gala, restauration ou autre chapitre principal du budget).

L'ICCO prie les hôtes candidats et les sites proposés de bien vouloir renseigner les points 1 à 7 ci-dessus dans leur dossier officiel. Tout autre renseignement complémentaire que vous souhaitez apporter sera le bienvenu. La date limite de réception par l'ICCO des dossiers officiels de candidature à l'accueil de la Conférence mondiale sur le cacao est fixée à la fermeture des bureaux le jeudi 28 février 2019.

Les dossiers doivent être adressés sous format électronique à Mme Berenice BAH, Fonctionnaire chargée de l'édition et des conférences, Organisation internationale du cacao, BereniceGrace.Bah@icco.org

Le Conseil international du cacao examinera toutes les candidatures officielles à sa 99^e session ordinaire en avril 2019.

Pour toute question ou renseignement supplémentaire sur les candidatures pour la Conférence mondiale sur le cacao de 2020, veuillez contacter Mme Berenice Grace Bah, Fonctionnaire chargée de l'édition et des conférences, Organisation internationale du cacao ; tél. +225 22 51 49 73 ; e-mail : BereniceGrace.Bah@icco.org